



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question au Gouvernement n° 234

Texte de la question

CONFÉRENCE DE BALI

M. le président. La parole est à M. Gilles d'Ettore, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gilles d'Ettore. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, avec le Grenelle de l'environnement, vous avez réussi à rassembler les Français sur les enjeux écologiques qui s'imposent à nous tous. Demain, vous allez rejoindre la Conférence des Nations unies à Bali, rendez-vous majeur qui vise à établir la feuille de route de l'après-Kyoto et où vous porterez la voix de la France. Comme vient de le rappeler le rapport alarmiste des experts du GIEC, le réchauffement climatique s'accélère et met en péril l'ensemble de notre planète, avec un risque accru de montée des mers et des océans. Sur nos côtes méditerranéennes, les plages reculent et la menace qui pèse sur les lagunes conchylicoles nous oblige à mettre en place des politiques de gestion intégrée des zones côtières. Ces initiatives se traduisent actuellement par la plus grande opération de sauvegarde du littoral méditerranéen qui débute sur le lido entre les villes de Sète et d'Agde,

La France se veut exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique, avec les mesures fortes annoncées par le Président de la République, mais cette ambition, que nous partageons avec les autres pays de l'Union européenne, n'est pas suffisante face à ce défi mondial. Quelle est la position de la France et quels sont nos objectifs dans les négociations qui s'ouvrent ? Comment inciter et aider nos partenaires, notamment les pays émergents, à jouer le jeu et à s'engager dans ce combat primordial pour l'avenir de notre planète et pour les générations futures ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.* Monsieur d'Ettore, les ministres et chefs d'État de tous les pays du monde, riches ou pauvres, industriels ou non, se réuniront, dans trois jours, à Bali. Ce rendez-vous mondial fait suite au rapport alarmant du GIEC sur le réchauffement climatique. Il va nous falloir changer notre regard, notre langage et notre logiciel. Les pays industrialisés, notamment l'Europe, se sont engagés en faveur de la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Parmi les pays émergents, il y a, d'une part, des victimes - de la désertification, des inondations - à qui il n'est pas question, pour l'instant, de demander des efforts, mais dont la protection est pour nous une obligation absolue. Je pense notamment aux pays qui recèlent des trésors pour le bien commun, tels que les forêts ou la biodiversité, dont il va falloir reconnaître la valeur, car ils participent du sauvetage de la planète. D'autre part, il y a des pays industriels, auxquels on ne va pas demander d'adopter les mêmes positions que l'Europe, mais qui doivent contenir de manière nuancée et diversifiée leurs émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, il y a quelques très grands pays, tels que l'Australie, qui a changé de position depuis les élections de la semaine dernière, et les États-Unis d'Amérique, qui doivent absolument - comme le Président de la République le leur a demandé devant le Congrès américain - prendre la tête de cette croisade et s'engager dans ce combat. Il nous faudra trouver les mots, à Bali, pour les convaincre et pour mettre en place le calendrier. Avec Poznan puis Copenhague, nous avons deux ans pour organiser un post-Kyoto qui nous permettra de sauver notre planète. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Gilles d'Ettore](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 234

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 décembre 2007